

# L'Informateur

[www.valcourt.ca](http://www.valcourt.ca)



***Ouverture des pistes  
cyclables dès le 1<sup>er</sup> mai!***  
***Voyez quelques consignes de  
sécurité à la page 5!***

**ATTENTION:**  
Consultez notre  
offre d'emploi à la  
page 20!

# L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

## Sommaire

### Vie Municipale 3

Subvention pour baril de pluie  
Ouverture des écocentres  
Feu de camp et foyer  
Les fleurons du Québec

### Chronique Santé 9

Le streptocoque

### Vie Culturelle 10

Centre Culturel  
Musée de l'Ingéniosité

### Sous le ciel de Valcourt 13

Passion astronomie

### Vie Communautaire 14

CABVER  
V2030

### Vie scolaire 16

Des nouvelles de l'Odysée

### Sports et loisirs 18

Golf de Valcourt  
Camp de Jour  
Club de ski de fond jeunesse  
Compétition de chariots élévateurs

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Jacinthe Charron

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Abonnez-vous à l'infolettre au [www.valcourt.ca](http://www.valcourt.ca)



**Prochaine séance du conseil:**  
**05 mai 2026, 19h**  
**En tout temps, vous pouvez faire**  
**parvenir vos questions pour le conseil**  
**au [greffe@valcourt.ca](mailto:greffe@valcourt.ca)**

### Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville	: 1155, rue St-Joseph, Valcourt, J0E 2L0
Aréna	: 1111, boul. des Cyprès, Valcourt, J0E 2L0
Lundi au jeudi	: 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi	: 8 h 30 à 12 h (Après-midi sur rendez-vous seulement)
Téléphone	: 450 532-3313
Télécopieur	: 450 532-3424
Courriel	: <a href="mailto:ville.valcourt@valcourt.ca">ville.valcourt@valcourt.ca</a>

### Liste des postes téléphoniques:

Loisirs:	1342
Direction générale et maire:	1328
Greffe:	1340
Trésorerie:	1357
Urbanisme et environnement:	1339
Gestion des eaux:	1348
Travaux publics:	1352



## Subvention pour baril de récupération de la pluie

Dans le but de réduire la consommation d'eau potable pour l'arrosage des plantes et jardins, la ville de Valcourt a mis en place un programme de subvention de barils récupérateurs de l'eau de pluie. Ainsi, sur réception et analyse du formulaire de demande de remboursement, avec facture à l'appui, la Ville remboursera le coût d'achat d'un baril de pluie par propriété/propriétaire jusqu'à un maximum de 50\$ par baril. Le baril récupérateur de pluie doit être commercialisé et homologué à cette fin. De plus, la subvention doit être réclamée au plus tard le 1<sup>er</sup> mai de l'année suivant l'achat.

Le formulaire est disponible en ligne au [www.valcourt.ca](http://www.valcourt.ca), sous la rubrique «Environnement».

### **Le baril doit obligatoirement être installé et utilisé sur le territoire de la Ville de Valcourt.**

Pour l'année 2026, un budget de 2 000\$ est alloué à cette subvention. Une fois le montant annuel écoulé, il ne sera plus possible de réclamer la subvention. Aucune réservation de somme n'est permise, les demandes seront traitées selon la règle du premier arrivé, premier servi. Seules les demandes complètes, incluant la facture d'achat, seront considérées dans l'ordre de priorité de paiement.

ATTENTION: Les barils de pluie, qu'ils soient de fabrication artisanale ou commercialisés à cette fin doivent obligatoirement être couverts d'un moustiquaire pour éviter la prolifération des insectes piqueurs.

## Retrait des abris d'auto temporaires

Entre le 15 octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante, il est permis d'installer des abris temporaires servant au remisage d'automobile ou servant au remisage d'autres objets (abris tempos). Hors de cette période, l'abri temporaire doit être complètement démonté et enlevé (toile et structure). Nous vous prions de planifier maintenant le retrait de votre abris d'auto temporaire afin de respecter la réglementation en vigueur.

## Ouverture des écocentres

L'écocentre régional de la MRC, situé au 666, chemin Keenan à Melbourne Canton, ouvrira pour la saison 2026 le 29 avril prochain. L'écocentre occasionnel du mont Valcourt ouvrira quant à lui, de 9h à midi, à compter du 25 avril, selon l'horaire indiqué sur votre calendrier des collectes. Pour savoir ce qui est accepté aux deux écocentres ou connaître les heures d'ouverture, visitez le site Web de la MRC au <https://val-saint-francois.qc.ca/>.

## Récupération de la styromousse

Saviez-vous que le conteneur de récupération de la styromousse se trouve maintenant dans le stationnement de l'aréna, juste à côté du conteneur de récupération du verre?

Les bacs roulants se trouvant à l'Hôtel de Ville ne sont pas destinés au recyclage de la styromousse et ne doivent pas être utilisés pour jeter vos surplus de déchets. Ils sont à l'usage exclusif de l'Hôtel de Ville.

## Collectes spéciales

Au cours du printemps et de l'été, plusieurs collectes spéciales auront lieu.

Tout d'abord, la collecte de récupération du vieux fer du Club Opti-Jeunesse de Valcourt se tiendra le 2 mai prochain dans le stationnement de l'aréna.

Le 4 mai, il y aura la première collecte d'objet encombrants. Nous vous prions d'attendre la veille de la collecte pour disposer de vos rebuts au sol, sur votre terrain (et non dans la rue). Les matières suivantes **ne seront pas ramassées** lors de la collectes des gros rebuts: **surplus de déchets, matériaux de construction, matières recyclables ou compostables, pneus, meubles de céramique (bains, toilettes, lavabos), items contenant un gaz refroidissant (réfrigérateur, climatiseur, etc.) et les résidus domestiques dangereux (peinture, piles, solvant, aérosols, etc.)**

Le 9 mai, dans le stationnement de l'aréna, vous pourrez apporter vos résidus domestiques dangereux (RDD), lors de la collecte spéciale organisée par la MRC.

Tout au long de l'année, vous pouvez déposer vos piles usagées au bureau municipal de la Ville, sur les heures d'ouverture (il est interdit de laisser des piles par terre sur le bord de la porte ou dans la chute à paiement.)

## Feu de camp et foyer

La saison des feux de camps et feux extérieurs approche à grand pas. Nous tenons à vous rappeler qu'il est strictement interdit de brûler de l'herbe, des matériaux de construction, rénovation ou démolition, des matières résiduelles (déchets), des pneus ou matières à base de caoutchouc, des produits dégagant des fumées nocives pour l'environnement ainsi que des bâtiments. Ces règles s'appliquent également aux poêles et foyers intérieurs (chauffage).

De plus, si vous ne disposez pas d'un foyer réglementaire ou que l'indice de la SOPFEU est élevé, vous ne pouvez pas faire de feux extérieurs. Un permis est nécessaire pour les feux sans installation conforme (brûlage) ou pour les feux d'artifices.

C'est la Régie d'incendie de Valcourt qui s'occupe d'émettre les permis. Vous pouvez faire votre demande de permis en ligne, directement sur le site Web de la Régie au [www.ripiv.ca](http://www.ripiv.ca).



Témoin ou victime d'une **situation d'urgence** qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement?

Composez le **911!**



Visionnez notre vidéo explicative



Besoin de joindre la Sûreté du Québec pour une **situation non urgente**?

Communiquez avec votre **POSTE!**

819 826-3755

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2026, les lignes 310-4141 et \*4141 seront graduellement désactivées.

## Balayage des trottoirs et des rues

Dans l'éventualité où la température le permettrait, le service des travaux publics procédera au balayage des trottoirs et des rues à la fin de la période de dégel (norme du ministère des Transports du Québec), habituellement au cours du mois de mai.

### Pourquoi attendre la fin de la période de gel ?

En temps de dégel, les infrastructures routières ont une portance moins élevée que le reste de l'année. Les balais de rue, lorsqu'ils circulent sur le réseau routier, remplissent un réservoir d'abrasifs qui ont été utilisés durant la saison hivernale. La charge du matériel accumulé peut endommager les bordures de rue, où les véhicules se stationnent généralement. Un passage trop hâtif des balais de rue peut entraîner des problèmes structuraux tels que la présence de trous dans la chaussée, d'ornières, d'affaissements ou de soulèvements localisés (ventre de bœuf). Tous ces bris représentent des coûts additionnels de réparation pour les contribuables. Reporter le balayage des rues à la fin de la période de dégel permettra de réduire les risques de bris de la chaussée.

Ainsi, à la fin de la période de dégel (vers la mi-mai), la chaussée retrouve sa capacité portante, ce qui permet de réaliser le balayage des rues à moindre coût. Aussi, cette période de temps additionnelle permet à tous les citoyens de nettoyer de leur terrain, permettant aux abrasifs de s'accumuler en bordure des rues.

Afin d'éviter de passer à plusieurs reprises dans les rues, nous demandons votre collaboration afin de:

- Balayer votre terrain dès que possible;
- D'éviter d'entasser le sable et le gravier en monticule, car nos équipements de balayage ne peuvent les ramasser;
- NE PAS disposer du sable dans la rue une fois le balai mécanique passé.

Veillez porter une attention particulière afin que les résidus ne se retrouvent pas dans les réseaux pluviaux, pour éviter des coûts supplémentaires pour l'ensemble des contribuables.

Marc Tétrault, 450 532-3313 poste 1352

## Ouverture des pistes cyclables

Les pistes cyclables seront ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> mai, pensez à sortir votre vélo ! Lors de vos déplacements, soyez prudents en respectant les règles suivantes :

- **En vélo** : vous avez l'obligation de descendre de votre vélo pour obtenir la priorité à une traverse piétonne. Également, pensez à utiliser les pistes cyclables plutôt que la rue, lorsque c'est possible et n'oubliez pas que vous n'êtes pas autorisé à circuler sur les trottoirs.
- **Au volant** : soyez courtois avec les cyclistes qui seront plus nombreux au cours des prochaines semaines. Le conducteur d'un véhicule routier ne peut dépasser un cycliste à l'intérieur de la même voie de circulation, à moins qu'il ne puisse le faire sécuritairement après avoir réduit la vitesse de son véhicule et après s'être assuré qu'il peut maintenir une distance raisonnable entre son véhicule et le cycliste. Cette distance raisonnable est de 1 mètre en milieu urbain et de 1,5 mètre sur un chemin dont la limite de vitesse excède 50 km/h. (Art. 341 du *Code de la sécurité routière*)
- **À la maison** : Si vous avez une piste cyclable devant votre résidence, les jours de collecte, veuillez ne pas mettre votre bac roulant sur la piste cyclable. Mettez-le du côté externe de la piste, entre les bollards.
- **Si vous êtes parent de jeunes enfants**: assurez-vous de leur rappeler les règles de la route. Un enfant bien outillé sera plus prudent sur la route et vos conseils pourraient lui sauver la vie!

## Interdiction de stationner

À titre de rappel, le stationnement sur rue est public, et il appartient donc à tous. Si aucune contrainte n'est indiquée, il peut être utilisé en tout temps à l'exception du 15 novembre au 31 mars où il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la ville, la nuit de minuit à 7 h.

Comme nous ne sommes pas exempts de bonnes bordées de neige, même après le 31 mars, nous demandons votre collaboration afin de ne pas vous stationner en bordure de rue durant les opérations de déneigement et de ramassage de la neige.



## Avis aux propriétaires de chiens

Nous recevons, ces derniers temps, une multitude de plaintes concernant des chiens qui circulent librement dans la ville, sans laisse et parfois même, sans leur maître!

Nous tenons à vous rappeler vos obligations ainsi que la réglementation concernant la garde d'un chien au Québec et sur le territoire de la Ville de Valcourt.

- Sur son terrain, le propriétaire d'un chien doit s'assurer que son animal soit sous son contrôle direct en tout temps.
- Dans un endroit public (rue, parc, pistes cyclables, etc.), le chien doit être maintenu en laisse et le gardien doit en avoir le contrôle. Pour les chiens de 20 kg et plus, la laisse doit être attachée à un licou ou un harnais. La laisse doit avoir une longueur maximale de 1.85m et les laisses rétractables ne sont pas permises.
- Le gardien d'un animal doit ramasser ses excréments et en disposer d'une façon salubre, dans une poubelle publique ou sa propre poubelle, à la maison.
- Un chien ne peut pas se trouver sur un terrain privé sans le consentement express du propriétaire du lot.
- Tous les chiens gardés sur le territoire de la Ville de Valcourt doivent être enregistrés auprès de la municipalité. Le propriétaire doit se procurer une médaille et payer annuellement la licence. L'animal doit porter la médaille en tout temps.

Pour obtenir la réglementation complète, consultez les articles 267, 270, 277, 289 et 312 du *Règlement Général Uniformisé* #629 de la Ville de Valcourt.

Pour connaître les obligations des propriétaires de chiens et avoir un aperçu des règles en vigueur au Québec, visitez-le : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/animaux-compagnie/encadrement-chiens>

## EMPLOIS AU RECENSEMENT

**Votre recensement. Votre collectivité. Notre avenir.**

### Statistique Canada embauche dans votre collectivité pour le Recensement de 2026!

Les données du recensement sont importantes pour vous et votre collectivité et sont utilisées pour planifier les services qui soutiennent l'emploi, l'éducation, le transport en commun et les soins de santé.

Joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2026 pour effectuer un travail utile qui a une incidence sur votre collectivité.

### Renseignements importants :

- Environ 32 000 emplois au recensement sont offerts partout au Canada.
- Le taux de rémunération est de **25,87 \$ l'heure** pour les postes sans fonctions de supervision et de **31,32 \$ l'heure** pour les postes de supervision, en plus des dépenses admissibles.
- La période d'emploi pour les postes du recensement est de **mars à juillet 2026**, selon le poste et le lieu de travail.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, ce qui comprend le jour, le soir et la fin de semaine.



**Postulez dès maintenant et parlez-en à un ami ou une amie**  
[recensement.gc.ca/emplois](https://recensement.gc.ca/emplois)

Si vous avez besoin d'aide pour postuler, composez le **1-833-830-3106**  
 Téléscripneur (ATS) : **1-833-830-3109**



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

**Canada**



## Visite des classificateurs

La Ville de Valcourt est membre des Fleurons du Québec. C'est avec fierté que la Ville a obtenu, en 2023, 4 fleurons sur une possibilité de cinq, valables jusqu'en 2026. Ainsi, cet été, nous recevrons encore une fois la visite des classificateurs afin de maintenir notre nombre de Fleurons et peut-être même atteindre le sacrement ultime de 5 Fleurons!

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec constitue une reconnaissance officielle des efforts de toute la collectivité pour obtenir à long terme un milieu de vie plus beau, plus sain et plus vert. C'est dans cet esprit que nous invitons l'ensemble des citoyens à jardiner et fleurir leur environnement dès maintenant, car il s'agit d'un défi collectif.

Les classificateurs Fleurons du Québec reviendront évaluer notre municipalité au cours de l'été 2026. Ils visiteront 60 % de notre territoire et évalueront les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal.

Les points sont répartis dans 5 domaines d'embellissement :

- Le domaine municipal;
- Le domaine résidentiel (**c'est ici que vous pouvez nous aider!!**);
- Le domaine institutionnel;
- Le domaine commercial et industriel;
- Les initiatives communautaires et le développement durable.

Tous ensemble, poursuivons nos efforts d'embellissement durable de la municipalité!



Le Club Opti Jeunesse de Valcourt  
revient avec la 

# COLLECTE DU VIEUX FER

Le samedi 2 mai 2026, de 8h à midi

Dans le stationnement de l'aréna

Possibilité de collecte à domicile pour les plus gros morceaux,  
il suffit d'appeler au 819 349 7763 le jour de la collecte!



**PRENEZ NOTE QUE LES BUREAUX  
MUNICIPAUX SERONT FERMÉS LE LUNDI  
18 MAI EN RAISON DE LA FÊTE DES  
PATRIOTES.**



**Cheveux ou poils d'animaux**

**Tampons et protections féminines**

**Lingettes humides**

**Préservatifs**

**Applicateurs de tampons**

**Valcourt**  
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

**La toilette n'est pas une poubelle!**

## Chronique Santé

Ce mois-ci, nous parlerons de l'infection à la gorge au streptocoque.

Le streptocoque ce n'est pas une bactérie bien timide. Après la contamination, l'infection met 24 à 72 heures pour s'installer, se mettre à jaser sans arrêt avec une familiarité excessive, fouiller dans votre frigo, etc.

Comment se sortir d'une pareille situation sans perdre la tête comme le capitaine Haddock? Eh bien nous pouvons maintenant faire des tests de dépistage du streptocoque en pharmacie et vous prescrire un antibiotique si le test est positif.



**Martin Chaput-Tanguay**  
**Marc-Étienne Cloutier**  
**Marc-Antoine Fortin et David Rousseau**  
Pharmaciens propriétaires

Affiliés à:  
 **familiprix**

Suivez nous sur:  
    
familiprix.com

825-A, rue Saint-Joseph  
Valcourt (Québec) J0E 2L0  
**T: 450 532-6000**  
F: 450 532-6040  
s7011proprio@familiprix.ca

**Heures d'ouverture**  
Lundi au mercredi: 9h à 18h  
Jeudi et vendredi: 9h à 19h  
Samedi: 9h à 16h

## Description

L'infection est causée par une bactérie contagieuse, transmise par des gouttelettes suspendues ou de la salive si on se donne des bisous. Plus fréquente chez les enfants, l'infection cause :

- Fièvre, mal de gorge, difficulté à avaler ;
- Amygdales rouges, douloureuses ;
- Environ 1 à 2 épisodes de mal de gorge sur 10 seront reliés au streptocoque.

Comme si son intrusion à elle seule n'était déjà pas assez exaspérante, l'infection peut aussi emmener des complications :

- Sinusite, otite
- Abscesses
- Scarlatine, rash cutané

## Fonctionnement

Rien de bien effrayant. On commence par aller chatouiller le fond de la gorge avec une petite tige, puis on analyse l'échantillon avec une bandelette pour obtenir un résultat en quelques minutes.

Un premier triage peut être fait au téléphone. Si certains critères sont présents, une évaluation pourra être réalisée en point de service local, où le test peut être effectué. Avec une prescription médicale, il est aussi possible de faire le test en pharmacie. Des frais peuvent s'appliquer.

## Traitement

Si le test est positif, un traitement antibiotique pourra être débuté à la suite d'une évaluation médicale. Le traitement réduit énormément la période de contagiosité : si vous ne voulez pas contaminer tout votre entourage, l'antibiotique fait passer la période de contagion de 21 jours à 24 heures. Eh oui, dommage pour les adolescents en quête de congé scolaire : seulement 24 h suffisent!

C'est tout pour ce mois-ci ! Si un invité surprise débarque chez vous avec sa valise sans prévenir, nous ne pourrons pas faire grand-chose pour vous aider, mais pour parler du streptocoque ça nous fera plaisir.

## Centre culturel Yvonne L. Bombardier

### Dernière chance de voir les expositions hivernales!

Vous n'avez pas encore eu le temps de venir admirer le travail des artistes présentées au Centre d'exposition cet hiver? Pas de problème, puisqu'il reste encore un peu de temps avant la fin de leurs expositions!

Jusqu'au 12 avril, venez découvrir Archiver le lien de Catherine Magnan.

L'exposition Fossiles sonores : la vallée des échos de Sandra Volny sera, quant à elle, présentée jusqu'au 19 avril.

### Entrée gratuite

#### Livre à grands caractères

Vous avez de la difficulté à lire vos livres préférés, car l'écriture est trop petite? Le catalogue de la Bibliothèque comporte une sélection de plusieurs romans avec des caractères agrandis, spécialement conçus pour faciliter la lecture et offrir plus de confort.

Passez à la Bibliothèque pour les découvrir!

#### L'heure du conte en pyjama

Vendredi 10 avril, 18 h 30 à 19 h 30

Les enfants de 3 à 7 ans sont invités à revêtir leur pyjama pour écouter l'histoire Malin comme lapin! de Christophe Loupy et Jess Pauwels, en plus de participer à un bricolage en compagnie de l'animatrice Hélène Garneau.

**Activité gratuite | Réservation requise au [centreculturelbombardier.com](http://centreculturelbombardier.com)**

### Projection du film OÙ vont les âmes

Par le Ciné-Club Valcourt

Mercredi 29 avril, 19 h à 21 h

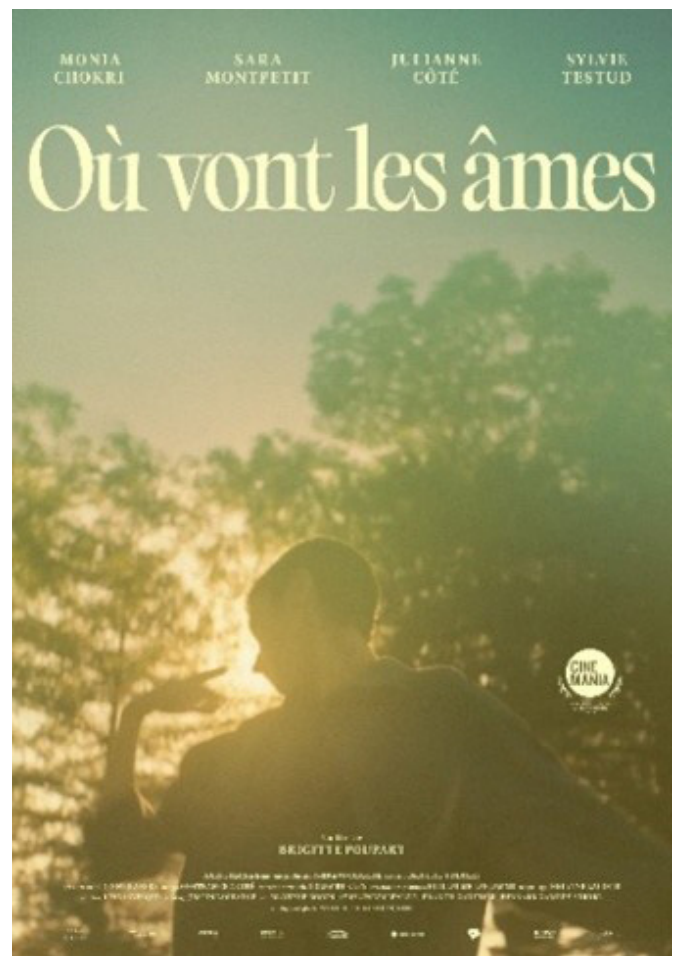
Découvrez l'histoire d'Anna, une jeune femme de 18 ans qui demande l'aide médicale à mourir et souhaite revoir ses demi-sœurs Eve et Eléonore, dont elle a été séparée à la suite d'événements liés à leur père commun, avant de s'éteindre, dans OÙ vont les âmes, un mélodrame réalisé par Brigitte Poupart.

Popcorn et autres grignotines en vente sur place.

Adultes : 9 \$ | 16 ans et moins : 6 \$

L'ensemble des profits générés par cet événement est remis directement au Ciné-Club Valcourt.

**Réservez vos places sur notre site Web au [centreculturelbombardier.com](http://centreculturelbombardier.com)**



# Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

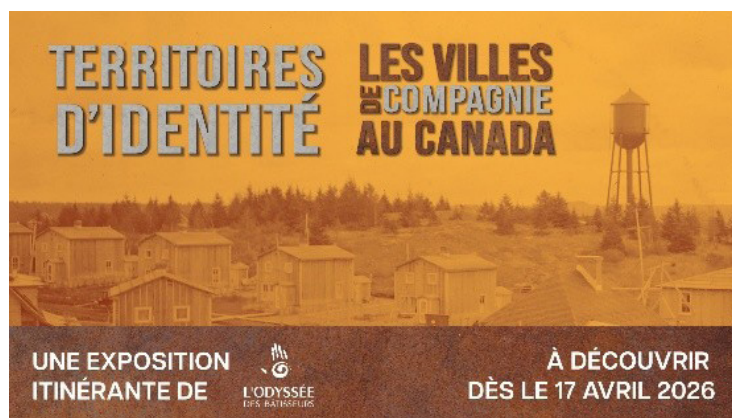
## Partez à la découverte des villes de compagnie!

Le Musée vous invite à l'inauguration de sa nouvelle exposition temporaire Territoires d'identité : les villes de compagnie au Canada le jeudi 16 avril 2025 à 17 h!

Lors de cette soirée spéciale, vous aurez la chance de découvrir en primeur cette exposition fascinante qui met en vedette les villes de compagnie au Canada! Saviez-vous que dans les pays où la quête des ressources naturelles a jalonné l'établissement humain, comme le Canada, les villes de compagnie ont marqué le territoire, la culture et l'imaginaire collectif? Elles se sont développées autour de manufactures, d'usines, de barrages, de champs pétrolifères ou de mines. Le Canada en compte plus de 200, dont Valcourt!

Pour confirmer votre présence à l'inauguration, contactez Éloïse Massie-Morency, adjointe des communications au : [e.massie-morency@fjab.qc.ca](mailto:e.massie-morency@fjab.qc.ca). Merci de préciser le nombre de personnes qui vous accompagneront!

Cette exposition a été réalisée par la Société d'histoire du Lac-Saint-Jean et son institution muséale l'Odyssée des Bâisseurs, en partenariat avec la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain, grâce au soutien des gouvernements du Canada et du Québec ainsi qu'à Ville d'Alma. Elle comprend une section ajoutée par le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier.



## Donnez une deuxième chance à vos objets

Samedi 9 mai de 12 h 30 à 16 h

Vous faites votre grand ménage de printemps et vous pensez jeter vos objets défectueux? Avant d'en acheter des nouveaux, passez à notre Café-répare pour tenter de les réparer! Des spécialistes bénévoles seront au Musée pour vous aider à redonner vie à vos appareils électroniques, petits électroménagers, vêtements et bien plus encore!



## Activité gratuite

### Moment d'histoire : Des cascadeurs intrépides

En 1967, le Lac Beauport, près de Québec, accueille une démonstration impressionnante de sauts acrobatiques en motoneige Ski-Doo®. Sur cette photo d'archive issue des collections du Musée, on peut voir Maurice Mongeau et Willie Roussin, deux cascadeurs intrépides, chacun aux commandes d'un modèle Olympique!



# Cooptel

La fibre optique à la maison  
à prix coopératif !



## Passion astronomie

Par Nancy Parr

Ce mois-ci, je vous présente une photo que j'ai prise de Messier 31 (M31), la Galaxie d'Andromède située dans la constellation d'Andromède à environ 2,55 millions d'années-lumière de nous. C'est une galaxie spirale mentionnée pour la première fois par l'astronome Abd al-Rahman al-Soufi en 964 dans son « Livre des étoiles fixes ». La première observation à l'aide d'un télescope fut réalisée par Simon Marius en 1612.





Centre d'action bénévole Valcourt & Région  
Maison CoopTel

En avril, c'est le printemps et c'est le retour de la Semaine de l'action bénévole sous le thème cette année : Mission bénévolat!

Une grande mission commence par une idée simple : celle de vouloir faire une différence. Et quand des milliers de personnes portent cette même idée, elle devient un mouvement.

L'action bénévole, c'est cette mission commune qui nous unit et nous met en marche. Ensemble, nous faisons bouger les choses. Nous créons, nous soutenons, nous transformons. Chacun à sa manière, chacun avec ses moyens, mais toutes et tous animés par une même volonté : agir pour le bien collectif.

Qu'on tende la main, qu'on partage un savoir, qu'on écoute ou qu'on bâtit, chaque geste devient un levier de changement. Une force qui améliore la vie d'une personne, d'un quartier, d'une communauté.

Parce que le bénévolat, c'est plus qu'un engagement individuel : c'est une mission partagée, une chaîne d'actions qui dessinent et soutiennent un monde plus solidaire et plus humain.

Le CABVER invitera les gens des différentes associations et organismes du Val-7 à un dîner reconnaissance le 19 avril prochain. Les personnes concernées recevront une lettre d'invitation. Puis, le 26 avril en après-midi, tout le monde est invité à participer à une marche pour faire voir l'ampleur de ce que représente l'implication dans notre milieu. Cette marche sera suivie d'un espace de discussion autour d'une bonne collation sur le sens du bénévolat, de l'implication, ses enjeux, les freins, les facilitant. Venez en grand nombre, bénévole ou non, nous souhaitons vous entendre!

Pour plus de détails et inscription, contactez Christine Rodrigue Lecours au 450 532-2255 poste 6.

**FORMATION PREMIERS SECOURS PSYCHOLOGIQUES**  
Présentée par Christine Rodrigue Lecours et Michel Benoit

**MERCREDI 30 AVRIL 2025**  
9h30 à 12h  
950, rue Saint-Joseph  
Valcourt

Ouvert à tout public et gratuit  
Inscription avant le 29 avril

Pour inscription ou plus d'informations :  
Christine Rodrigue Lecours,  
450 532-2255 poste 6

**CABVER**  
Centre d'action bénévole Valcourt & Région  
Maison CoopTel

**LE RÉSEAU D'ÉCLAIREURS**

Formation sur les premiers secours psychologiques, présentée par le CABVER et le CIUSSSE le 30 avril de 9h30 à 12h au CABVER. Cette formation permet :

- D'être outillé afin d'offrir un soutien de base aux personnes de son entourage qui présentent des signes de détresse ou qui vivent une situation difficile
- Reconnaître les signes de stress ou de détresse psychologique
- Connaître les ressources d'aide pour référer au besoin
- Explorer les moyens pour prendre soin de soi et des autres
- Être à l'écoute des besoins et préoccupations dans son entourage

Ouvert à tout public et gratuit, inscrivez-vous auprès de Christine Rodrigue Lecours au 450 532-2255 poste 6, au plus tard le 29 avril.

boissons chaudes · pâtisseries ·  
musique · surprises

**CAFÉ DÉBRANCHÉ**  
discussions sans wifi

20 JANVIER  
17 FÉVRIER  
21 AVRIL  
19 MAI  
16 JUIN

9h30 à 11h30

AU CABVER 950 RUE ST-JOSEPH

## Priorités et engagement – Grand rendez-vous citoyen

Pour la chronique d'avril, l'accent sera mis sur le prochain Grand rendez-vous citoyen que nous tiendrons le 14 avril prochain, de 17 h à 20 h 30, au musée de l'Ingéniosité J. Armand Bombardier.



Après avoir recueilli les idées des participants le 2 décembre dernier, nous avons regroupé des éléments et identifié les rôles que Valcourt 2030 peut jouer dans la réalisation de ces différentes propositions en lien avec la mise en valeur du milieu, la biodiversité, les liens écoles et communauté, la diversification économique et le vivre-ensemble.

Maintenant, il faut prioriser et trouver des volontaires pour faire avancer ces idées. C'est sur le court, le moyen ou le long terme, selon les projets. L'important, c'est que nous demeurons avec le concept « Innovons collectivement », parce que Valcourt 2030, c'est toujours avec la vision « par et pour la communauté ».

Que vous soyez familier ou non avec l'organisation, nous vous invitons à vous joindre à nous pour cette soirée qui mettra sur l'intelligence collective.

L'inscription est gratuite, mais obligatoire et une boîte à lunch sera fournie aux participants. Vous pouvez vous inscrire via notre site Web ([valcourt2030.org](http://valcourt2030.org), section Calendrier), par téléphone au 450 532-2030 ou par courriel au [valcourt2030@outlook.com](mailto:valcourt2030@outlook.com).

**Kevin Bombardier**

Directeur général de Valcourt 2030

**SEMAINE  
DE L'ACTION  
BÉNÉVOLE**

**MISSION  
BÉNÉVOLAT!**

**19 au 25  
avril  
2026**

**52<sup>e</sup> édition**

**fca**Q****  
Je bénévol**e**



**DR JONATHAN GIRARD, CHIROPRACTICIEN**



Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations  
- entorses  
- tendinites  
- migraines  
- blessures sportives

**Votre chiro de famille, près de chez vous!**

**À RACINE**

158 rue du Haut-Bois Racine

Pour rendez-vous: (819) 993-7283, [www.chirojonathangirard.ca](http://www.chirojonathangirard.ca)





## Compte rendu sportif

### Volleyball

En mars, une seule équipe était encore en action. En juvénile masculin, notre équipe mixte (qui compte quelques filles) a participé à un tournoi réservé aux équipes classées de la 9<sup>e</sup> à la 16<sup>e</sup> place, le 21 mars à Lac-Mégantic. Nos représentants ont connu un succès mitigé en remportant une seule partie sur une possibilité de cinq.

Ce fut néanmoins une très belle saison formatrice pour cette équipe comptant très peu d'expérience. Merci à Katherine Thibault pour l'encadrement tout au long de la saison.

### Badminton

Le dernier tournoi de la saison a eu lieu et, grâce à sa 8<sup>e</sup> position au classement général en benjamin féminin, Véronique Madgin représentera l'Odysée aux championnats régionaux, qui se tiendront le 29 mars. Bonne chance, Véro !

Olivier Madgin, notre entraîneur, se dit satisfait de la saison de ses protégés, dont plusieurs en étaient à leur première expérience en compétition, faute d'équipe au cours des deux dernières années.

### Cheerleading

Pour une deuxième année consécutive, notre équipe a remporté le titre de championne régionale dans sa catégorie. Les entraîneuses sont très fières de leur performance.

Ce fut également l'occasion pour l'équipe de réussir son premier « hit zéro » (aucune déduction de points) en compétition cette année. Nos porte-couleurs se qualifient donc pour les championnats provinciaux, qui se tiendront à Trois-Rivières le 18 avril. Bravo à nos filles et à notre garçon !

Une très belle saison sportive se termine avant d'amorcer le bloc printanier, qui mettra à l'honneur le hockey balle et le volleyball de plage.

**Stéphane Bernier, Éducateur physique,**  
École secondaire l'Odysée.



## Appel de projets – Service de concession alimentaire écoresponsable

L'école secondaire de l'Odyssee invite les entreprises spécialisées en services alimentaires à soumettre leur candidature pour l'exploitation du service de cafétéria pour l'année scolaire 2026-2027.

Par le présent appel d'offres, notre établissement souhaite s'adjoindre un concessionnaire engagé, capable d'offrir une alimentation saine, variée et accessible, en cohérence avec les orientations du guide alimentaire canadien ainsi que la politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif en vigueur au sein de notre organisation.

Notre école s'appuie sur des valeurs fondamentales de bienveillance, d'engagement et de conscience environnementale. Nous recherchons ainsi un partenaire qui saura non seulement offrir un service alimentaire de qualité, mais également incarner ces valeurs au quotidien. Cela se traduit notamment par une attention portée au bien-être des élèves, une implication active dans la vie scolaire et une sensibilité aux pratiques écoresponsables, telles que la réduction du gaspillage alimentaire et la valorisation des produits locaux.

Au-delà de la simple prestation alimentaire, nous souhaitons collaborer avec un concessionnaire qui contribuera positivement au milieu de vie des élèves et du personnel, en favorisant de saines habitudes de vie et s'inscrivant dans une démarche éducative et communautaire.

Le concessionnaire retenu devra démontrer sa capacité à :

- Offrir des repas équilibrés, attrayants et abordables ;
- Respecter les normes en matière d'hygiène, de salubrité et de sécurité ;
- S'adapter à la réalité scolaire et collaborer avec l'équipe-école ;
- Intégrer des pratiques responsables, notamment sur le plan environnemental et social.

Les modalités complètes de l'entente, les obligations des parties ainsi que les critères d'évaluation des candidatures sont détaillés dans le document d'appel d'offres que vous retrouverez en ligne sur le site internet de l'école. <https://lodysee.cssds.gouv.qc.ca/cafeteria/>

Nous vous invitons à transmettre votre soumission au plus tard le 11 mai 2026, conformément aux indications fournies. Une visite des lieux peut également être organisée sur rendez-vous.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre milieu scolaire et à la qualité de vie de nos élèves.



# AIDEZ-NOUS À PRÉSERVER NOS TERRAINS SPORTIFS!

Merci d'éviter d'utiliser les terrains sportifs de la Ville avant qu'ils ne soient complètement secs afin d'éviter de les abîmer!



**Valcourt**  
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

JUSQU'AU 2 JUILLET 2026

LA RÉCEPTION DE  
L'ARÉNA SERA FERMÉE

COMPOSEZ LE  
450 532-3313  
POSTE 1342 POUR  
OBTENIR DE L'AIDE!

*Merçi de votre  
compréhension!*

**Valcourt**  
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

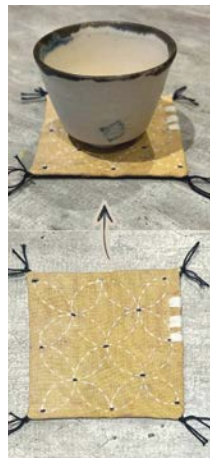
## À LA DÉCOUVERTE DU SASHIKO

Les Créatives vous invitent à découvrir l'art de la broderie traditionnelle japonaise. Au cours de cet atelier d'initiation animé par Carol Pauzé, créative bénévole, vous aurez la chance de découvrir le Sashiko.

Cette technique ancestrale a tout pour plaire, car elle allie simplicité et esthétique. Venez broder avec nous! Vous créerez de manière amusante tout en faisant de belles rencontres.

### Les Créatives, cercle artistique

Les Créatives est un lieu de rencontre et de partage accueillant, bienveillant et accessible pour toutes les femmes de la région de Valcourt désirant apprendre à se connaître à travers des projets créatifs.

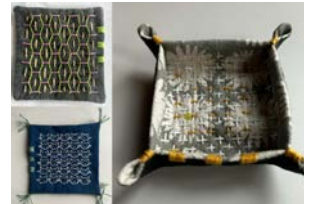


#### L'activité aura lieu

les mercredis 6 & 13 mai,  
de 18h à 20h

Centre culturel  
Yvonne L.  
Bombardier,  
1000, avenue J.-  
A.-Bombardier,  
Valcourt.

Activité ouverte  
aux filles et  
femmes et de  
tous âges!



#### Suivez nos activités sur Facebook

<https://www.facebook.com/groups/creativesvalcourt>

Contactez-nous  
[creativesvalcourt@gmail.com](mailto:creativesvalcourt@gmail.com)

Une contribution volontaire de 10\$  
est suggérée.

Inscrivez-vous vite sur le site du  
centre culturel Yvonne L. Bombardier!  
<https://centreculturelbombardier.com>



**VALCOURT CLUB GOLF**

## SIMULATEURS DE GOLF

DIMANCHE AU MERCREDI  
9H À 22H  
JEUDI AU SAMEDI  
9H À 23H

Plus de 1900 parcours disponibles, pour golfeurs débutants ou expérimentés!  
Parcours de mini-putt disponibles pour les plus petits!

**RÉSERVATIONS EN LIGNE AU**  
**WWW.GOLFVALCOURT.COM**

Pour plus d'informations, contactez-nous au 450 532-3505 ou par courriel à [golfdevalcourt@gmail.com](mailto:golfdevalcourt@gmail.com)

# DEVIENS MEMBRE DU CA



**NOUS RECRUTONS DES MEMBRES POUR LE C.A. DU CLUB DE SKI DE FOND JEUNESSE DE VALCOURT**

### CONTRIBUTION CONCRÈTE À LA COMMUNAUTÉ

Tu participes au développement d'un organisme local qui fait bouger les jeunes, favorise les saines habitudes de vie et crée un sentiment d'appartenance. C'est un impact direct et visible dans ta région.

### METTRE À PROFIT ET DÉVELOPPER TES COMPÉTENCES

Que ce soit en gestion, organisation d'événements, finances ou communication, un CA est un excellent terrain pour utiliser ton expertise... et en acquérir de nouvelles. C'est valorisant et utile professionnellement.

### ÉLARGIR TON RÉSEAU

Tu côtoies des gens engagés (parents, bénévoles, partenaires locaux, municipalités), ce qui peut t'ouvrir des portes, créer des collaborations ou simplement enrichir ton cercle social.

### CONDITIONS ET IMPLICATION

- Il n'est pas nécessaire d'être un fondeur;
- Il n'est pas nécessaire d'avoir un enfant inscrit au Club;
- Une rencontre par mois;
- Organisation d'activités durant la saison.



POUR EN SAVOIR PLUS OU POUR POSER TA CANDIDATURE: [CSFJVALCOURT@GMAIL.COM](mailto:CSFJVALCOURT@GMAIL.COM)



**CPIVR**  
Comité de promotion Industrielle Valcourt et région

PRÉSENTE LA

## COMPÉTITION RÉGIONALE DE CHARIOTS ÉLÉVATEURS

TECHLIFT

**30 MAI 2026 À 10 H** À L'ARÉNA DE VALCOURT

**5 000 \$ EN BOURSES**  
REMISES AUX 3 PREMIÈRES POSITIONS

20 CHAUFFEURS EN COMPÉTITION / INSCRIVEZ-VOUS SUR NOTRE SITE WEB / SCANNEZ CE CODE QR

5 ÉPREUVES POUR METTRE EN VALEUR LE TALENT, LA PRÉCISION ET LE SAVOIR-FAIRE DES CONDUCTEURS DE CHARIOT ÉLÉVATEUR DE LA RÉGION

PRÉSTATIONS DE **TONY LA SAUCE** DURANT LA COMPÉTITION

**10 \$ ADULTES (PRÉVENTE)** / **5 \$ 12 ANS ET MOINS**

ACHÉTEZ VOS BILLETS DÈS MAINTENANT >>> [COMPETITIONCHARIOTSELEVATEURS.CA](http://COMPETITIONCHARIOTSELEVATEURS.CA)

 **CAMP DE JOUR** ÉTÉ 2026  
DU 29 JUIN AU 14 AOÛT 2026  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 16H  
INSCRIPTIONS EN LIGNE DÈS LE 23 MARS

L'été approche à grands pas et la Ville de Valcourt offre aux familles de la région des activités estivales encadrées sur nos terrains de jeux, pour les enfants de 5 ans (maternelle 4 ans complétée) à 12 ans inclusivement. Suite aux inscriptions, notre équipe travaillera à former les groupes. Un ratio enfants/animateur doit être respecté selon les groupes d'âge. Au besoin, la Ville de Valcourt se réserve le droit de refuser les inscriptions effectuées pour des enfants non-résidents ainsi que les inscriptions effectuées à compter du 31 mai 2026, dans le but de respecter le ratio. En cas de manque de personnel, les jeunes de 12 ans pourraient être refusés, puisqu'ils sont aptes à se garder seuls. Il est à noter qu'aucun remboursement ne pourra être effectué à la suite d'une annulation à compter du 31 mai 2026, car les groupes seront formés.

Camp de Jour	Jusqu'au 30 mai	À compter du 31 mai
Tarif par semaine - Résident	79\$	98.75\$
Tarif par semaine - Non-résident	142\$	177.50\$
Service de garde 6h45 à 9h et 16h à 17h	Jusqu'au 30 mai	À compter du 31 mai
Tarif Journalier	13\$	13\$
Tarif par semaine - Résident	39\$	48.75\$
Tarif par semaine - Non-résident	58\$	72.50\$

Possibilité de coûts supplémentaires en cas de sorties extérieures (optionnelles). À noter que le coût du service de garde pour la période du midi est inclus.

### Enfants avec besoins particuliers

Dans le but constant d'améliorer notre service et de proposer le meilleur environnement pour les enfants et les animateurs, nous demandons aux parents d'enfants à besoins particuliers de nous mentionner, lors de l'inscription, le plus de détails sur les besoins, comportements ou toutes autres informations pertinentes. Si votre enfant nécessite un accompagnement 1 pour 1, veuillez contacter directement David Bernier au 450 532-3313 poste 1342. Bien que nous nous efforçons d'offrir le service au plus grand nombre d'enfants, nous ne pouvons garantir les ressources humaines nécessaires à l'accompagnement 1 pour 1. Il est possible que nous ne puissions pas accueillir tous les enfants nécessitant un accompagnement particulier à certaines périodes durant l'été.



# Journalier - Classe 2

Nous recherchons un Journalier - classe 2 dynamique et motivé pour combler un poste temporaire au sein de notre équipe des travaux publics. Le candidat choisi relèvera directement du Directeur des travaux publics et de l'environnement et travaillera en étroite collaboration avec l'équipe des travaux publics.

## Description

À ce titre vous aurez notamment à :

- Accomplir diverses tâches reliées à l'entretien, l'aménagement et l'amélioration des parcs, espaces verts et fleurs dans la Ville;
- Exercer la tâche de signaleur lors des travaux de voirie et/ou pour réparation aux réseaux;
- Faire l'inventaire des pièces, matériaux et autres appartenant à son service;
- Consigner en temps réel, dans les registres informatiques, les informations nécessaires au suivi des interventions à l'inventaire ou autre ;
- Exécuter divers travaux d'entretien mineurs dans les bâtiments appartenant à la Ville, incluant certaines tâches reliées à l'entretien ménager;
- Supporter l'équipe des travaux publics.

## Profil recherché

- Sens de l'organisation ;
- Autonomie et capacité à travailler seul;
- Capacité à travailler en équipe ;
- Éthique professionnelle ;
- Polyvalence et flexibilité ;
- Bonne forme physique sans limitations fonctionnelles;
- Capacité à travailler dans des conditions climatiques rigoureuses (froid extrême ou chaleur accablante).

## Qualifications

- Diplôme d'études secondaires complété;
- Expérience pertinente dans des tâches similaires;
- Permis de conduire classe 5 obligatoire;
- Connaissances en horticulture;
- Carte de signaleur (un atout, formation offerte au besoin) ;
- Connaissances de base en informatique.



**Journalier- Classe 2**  
**Poste temporaire**  
**Temps plein - Saisonnier**  
(de mai à novembre environ, selon les besoins)

**Entrée en fonction immédiate**

## Avantages

- Salaire horaire de base entre 18.15\$ et 22.99\$ en plus des heures supplémentaires;
- Certains congés fériés payés;
- Semaines de 40 heures, se terminant à 13h les vendredis;
- Travail extérieur la majorité du temps.

**Vous avez jusqu'au 22 avril 2026, midi, pour nous faire parvenir votre candidature, par courriel au [ville.valcourt@valcourt.ca](mailto:ville.valcourt@valcourt.ca), à l'attention de Karine Boucher.**

**La Ville de Valcourt remercie tous les candidats qui feront parvenir leur candidature, cependant, seuls les candidats présélectionnés seront contactés.**

**Merci de ne pas téléphoner.**

***Le masculin est utilisé pour alléger le texte, et ce, sans préjudice pour la forme féminine.***